



COURS ET STAGES OFFERTS PAR NOS MEMBRES

POLITIQUE DE PUBLICATION

Voici les règles à respecter pour pouvoir publier des informations sur notre site web :

- Être membre actif au moment de la demande de publication : ceci implique que si votre cotisation annuelle n'est pas renouvelée, les informations vous concernant seront retirées du site.
- Les informations publiées sur le site doivent concerner des cours ou stages donnés directement par le membre, sans lien avec une autre organisation.
- Les membres qui possèdent un site web annonçant leurs cours ou stages : seules les informations générales seront publiées. Le visiteur sera dirigé vers votre site web pour obtenir les détails.
- Les membres qui n'ont pas de site web : les informations nécessaires à la publication devront être transmises par courriel, comprenant une photo du membre et une photo d'une de ses aquarelles.
- La mise à jour des informations demeure la responsabilité du membre : si des informations publiées doivent être modifiées, il appartient au membre d'en aviser la personne responsable. Les informations devenues désuètes pourront être retirées sans préavis.

Personne responsable :

Jacinthe Marceau

info@atelieraquarellequebec.org